



demande de prescription pour une affaire de 2005

Par **pmousse**, le **25/03/2009** à **15:40**

je suis sous contrôle judiciaire depuis octobre 2005 pour une affaire d'escroquerie (fabrication de faux papiers et recel), mon complice a été arrêté le 18 avril 2006 , et a effectué 1 an de préventive sans qu'il n'ait été entendu l'or de son emprisonnement , donc depuis le 18 avril 2006 nous n'avons jamais revu une personne de loi .Il a été libéré le 18 avril 2007 .

question : Vu que depuis 2005 je n'ai été jugé , existe t'il une prescription ? Je précise que ma dernière convocation était le 10 mars 2006